



Construction sur terrain non propriétaire

Par **DEJARDIN_old**, le **24/11/2007 à 00:23**

Bonjour,
Avec ma compagne, nous souhaiterions faire bâtir une maison pour faire du locatif sur un terrain qui lui appartient.
Pour ce faire, nous créerons sûrement une SCI et c'est donc celle-ci qui sera propriétaire de la maison sur un terrain dont le propriétaire est ma compagne.
Que se passe-t-il si au bout d'un certain temps, nous nous séparons ? Est-ce que la maison appartiendra pour totalité à la propriétaire du terrain ?
Que peut-on faire pour palier à ce problème ?
Sachant que je ne souhaite pas devenir co propriétaire du terrain.
Je précise que nous ne sommes pas mariés.
Merci de votre réponse.
Cordialement,
Stéphane